

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD.

Le 20 mars 2023, à 19h06, se tient une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les conseillers Xavier Bouhy et Richard Doyon, ainsi que madame les conseillères Dany Plante, Patricia Bolduc et Nancy Lessard formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Était absent M. Francis Fecteau.

Assiste également, madame Carole-Anne Jacques, directrice générale et greffière trésorière.

La secrétaire de l'assemblée est madame Carole-Anne Jacques.

La présente séance extraordinaire a été convoquée par madame Carole-Anne Jacques, directrice générale /greffière-trésorière pour les sujets suivants seulement, avec le retrait de l'item 3 :

1. Adoption de l'avis de convocation **(R)**
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
- ~~3. Adoption du second projet de règlement 224-2022 modifiant le règlement de zonage 157-2018 **(R)**~~
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 231-2023 amendant le règlement de lotissement no 158-2018 et ses amendements **(R)**
5. Adoption du premier projet de règlement 231-2023 amendant le règlement de lotissement no 158-2018 et ses amendements **(R)**
6. Résolution fixant l'assemblée publique de consultation du règlement 231-2023 amendant le règlement de lotissement no 158-2018 et ses amendements **(R)**
7. Résolution fixant l'assemblée publique de consultation du règlement 235-2023 amendant le règlement de lotissement no 158-2018 et ses amendements **(R)**
8. Embauche au poste de technicien en loisirs **(R)**
9. Contrat de peinture pour la municipalité **(R)**
10. ~~Contrat Station de lavage d'embarcations **(R)**~~
11. Mandat Englobe la caractérisation environnementale complémentaire des sols
12. Offre d'achat : terrains
13. Acceptation du dépôt de modification du procès-verbal du 10 janvier 2022 pour certains numéros de résolutions **(R)**
14. Acceptation du dépôt de modification du procès-verbal du 10 janvier 2022 pour le rapport du maire
15. Acceptation du dépôt de modification du procès-verbal du 7 février 2022 pour certains numéros de résolutions
16. Prolongement contrat courtier immobilier
17. Période de questions
18. Levée de la séance extraordinaire. **(R)**

2023-03-074

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code municipal.

ADOPTÉE

2023-03-075

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy.

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté avec le retrait des items 3 et 10.

ADOPTÉE

2023-03-076

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET VISANT À AMENDER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO. 158-2018, DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR, AUX FINS DE MODIFIER ET CORRIGER CERTAINS ARTICLES DU RÈGLEMENT ENTRE AUTRES À LA SUITE DE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE LA MRC AINSI QU'À CERTAINES DEMANDES REÇUES.

Patricia Bolduc donne avis de motion à l'effet qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera soumis pour adoption un règlement concernant la modification du règlement de lotissement no. 158-2018, de la Municipalité, aux fins de modifier et corriger certains articles du règlement entre autres à la suite de modification au Schéma d'aménagement et développement de la MRC ainsi qu'à certaines demandes reçues.

Que Madame Nancy Lessard a déposé au conseil le premier projet de règlement numéro 231-2023 " amendement le règlement de lotissement no. 158-2018 de la municipalité de Saint-Victor, aux fins de modifier et corriger certains articles du règlement entre autres à la suite de modification au schéma d'aménagement et développement de la MRC ainsi qu'à certaines demandes reçues.

Et qu'une dispense de lecture du règlement a été donnée.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 231-2023
AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO. 158-2018,
ET SES AMENDEMENTS, DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
VICTOR, AUX FINS DE MODIFIER ET DE CORRIGER CERTAINS
ARTICLES DU RÈGLEMENT, À LA SUITE DE MODIFICATIONS
AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT
RÉVISÉ (SADR) DE LA MRC AINSI QU'À CERTAINES
DEMANDES REÇUES.**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor peut modifier sa réglementation de lotissement no. 158-2018, tel qu'amendé, en conformité avec son plan d'urbanisme et les dispositions prévues au sens du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la municipalité régionale de comté (MRC) Beauce-Centre;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Victor modifie son règlement de lotissement en fonction des termes de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1);

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement est donné par Madame Patricia Bolduc à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 20 mars 2023;

ATTENDU QU'UNE assemblée publique de consultation sera tenue avant l'adoption du règlement, soit le 11 avril 2023 à 16h00;

ATTENDU QU'une copie du premier projet de ce règlement a été remise aux membres du conseil, au plus tard, 72 heures préalablement à la séance d'adoption du présent règlement. Tous les membres présents déclarent avoir lu le premier projet de règlement et qu'il renonce à sa lecture séance tenante;

ATTENDU QUE le premier projet de ce règlement a été mis en ligne sur le site internet de la municipalité 72 heures préalablement à la présente séance;

ATTENDU QU'UN premier projet de ce règlement était disponible pour consultation à la mairie, 72 heures préalablement à la présente séance;

ATTENDU QUE des copies de ce projet de règlement ont été mises à la disposition du public lors de la présente séance du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'il soit décrété par ledit règlement d'adopter le premier projet de règlement numéro 231-2023 amendant le règlement de lotissement no. 158-2018, et ses amendements, de la municipalité de Saint-Victor, aux fins de modifier et de corriger certains articles du règlement, à la suite de modifications au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC ainsi qu'à certaines demandes reçues

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-078

RÉSOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET L'ENDROIT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 231-2023 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO. 158-2018, ET SES AMENDEMENTS, DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR, AUX FINS DE MODIFIER ET DE CORRIGER CERTAINS ARTICLES DU RÈGLEMENT, À LA SUITE DE MODIFICATIONS AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ (SADR) DE LA MRC AINSI QU'À CERTAINES DEMANDES REÇUES.

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation doit être tenue dans le cadre de l'adoption du premier projet de règlement cité en titre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement mentionné en titre soit fixée au 11 avril 2023, à 16h00 à l'Hôtel de Ville de la municipalité de Saint-Victor, au 287, rue Marchand à Saint-Victor.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-079

RÉSOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET L'ENDROIT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 235-2023 AMENDANT LE RÈGLEMENT DES DÉROGATIONS MINEURES 161-2018

ATTENDU QU'UNE assemblée publique de consultation doit être tenue dans le cadre de l'adoption du premier projet de règlement cité en titre;

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement mentionné en titre soit fixée au 29 mars 2023 à 16h30, à l'Hôtel de Ville de la municipalité de Saint-Victor, au 287, rue Marchand à Saint-Victor.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-080

EMBAUCHE AU POSTE DE TECHNICIEN EN LOISIRS

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor désire embaucher un technicien en loisirs;

Proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor d'embaucher madame Émy Tremblay à titre de technicienne en loisirs selon les conditions et modalités entendues;

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-081

CONTRAT DE PEINTURE POUR LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la municipalité veut mettre au goût du jour les murs intérieurs de l'hôtel de ville ainsi que de la bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Patricia Bolduc,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le contrat de gré à gré a été donné à l'entreprise les peintures Breton au montant de 7895,10\$ avant les taxes. Le montant sera pris à même le budget d'entretien de bâtiment 2023 (GL 0219 000 522);

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-082

MANDAT ENGLOBE POUR LA CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE COMPLÉMENTAIRE DES SOLS

ATTENDU QUE la municipalité veut faire la réfection des rues des Écoliers, Fecteau et Veilleux.

ATTENDU QU'une étude géotechnique est requise afin de remplacer les conduites sanitaires dans une servitude

ATTENDU QU'Arpo est mandaté pour faire la réfection des rues Écoliers, Fecteau et Veilleux.

ATTENDU QU'une offre de service a été reçue par Englobe

EN CONSQUÉENCE, il est proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la Municipalité de Saint-Victor accepte l'offre de Service d'Englobe au montant de 9150\$ avant taxes.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-083

OFFRE D'ACHAT : TERRAINS

ATTENDU QUE la municipalité souhaite acquérir des terrains afin de favoriser le développement résidentiel ;

ATTENDU QUE la municipalité utilise les services d'un courtier immobilier;

ATTENDU QUE la municipalité veut faire une offre d'achat sur les lots suivants : 6 111 014, 4 772 375, 6 111 016 et 4 772 305;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Patricia Bolduc,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité va déposer une offre d'achat, selon les recommandations du courtier, au montant de 500 000\$ sur les terrains portant les numéros de lot suivant : 6 111 014, 4 772 375, 6 111 016 et 4 772 305;

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-084

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE MODIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JANVIER 2022 POUR CERTAINS NUMÉROS DE RÉSOLUTIONS

ATTENDU QUE le conseil a adopté la séance du 10 janvier 2022 le 7 février 2022;

ATTENDU QU'après révision, des erreurs ont été constatées dans certains numéros de résolution;

ATTENDU QUE conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec, Madame Carole-Anne Jacques, greffière-trésorière de la municipalité apporte une correction à certains numéros de résolution de la Municipalité de Saint-Victor puisqu'une erreur apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Richard Doyon,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil de modifier la numérotation des résolutions en erreur comme l'indique l'article 202.1 du code municipal.

Ancien #	Nouveau #
2021-01-002	2022-01-002
2021-01-003	2022-01-003
2021-01-004	2022-01-004

J'ai dûment modifié le procès-verbal du 10 janvier 2022 en conséquence.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-085

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE MODIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 JANVIER 2022 POUR LE RAPPORT DU MAIRE

ATTENDU QUE le conseil a adopté la séance du 10 janvier 2022 le 7 février 2022;

ATTENDU QU'après révision, une erreur a été constatée dans le dépôt du rapport du maire;

ATTENDU QUE conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec, Madame Carole-Anne Jacques, greffière-trésorière de la municipalité apporte une correction au procès-verbal dans le dépôt du rapport du maire de la Municipalité de Saint-Victor puisqu'une erreur apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil de modifier le dépôt du rapport du maire 2020 pour celui du dépôt du rapport du maire 2021 comme l'indique l'article 202.1 du code municipal.

La correction est la suivante :

Rapport du maire 2020 :

Mes chers amis,

Je vous présente ce soir les principales réalisations de la Municipalité ayant eu lieu au cours de la dernière année. Au-delà de la COVID-19 ayant marqué 2020, il importe aussi de se remémorer des différents progrès survenus.

Réalisations 2020

Une grande partie des projets majeurs fut effectuée en ligne avec nos engagements pris en 2017, je vous déclinerai donc le tout en lien avec chacun d'eux.

Parlons d'abord de finances - notre engagement central de *Continuer le plan de gestion de la dette municipale permettant le gel des taxes foncières pour le présent rôle d'évaluation* a été appliqué. L'année qui vient de se terminer a d'abord vu un nouveau rôle d'évaluation entrer en vigueur - comme élu, on n'a aucun contrôle sur le rôle d'évaluation, il est en hausse et ça témoigne de la désirabilité envers notre municipalité. Ce qu'on peut faire, et que l'on fait, c'est de réduire le taux de taxe foncière, pour qu'en bonne partie, nos comptes de taxes restent stables. On a ainsi adopté un budget 2020 avec une baisse de 2 cents du 100\$ d'évaluation pour la

taxe foncière générale, afin de contrer l'impact du nouveau rôle d'évaluation ayant cours en 2020. On a fait la même chose lors du dernier rôle en 2017. Pour sa part, la taxe de matières résiduelles résidentielle a été réduite de 20\$, passant de 190\$ à 170\$. Au début des années 2000, la taxe de vidanges était à 180\$ - avec l'inflation, ça représenterait 250\$ en argent d'aujourd'hui. Étant à 190\$ à notre arrivée au conseil, et malgré qu'on l'ait toujours gelée, on a pu la réduire à 170\$, grâce à la fin du prêt du camion à déchets contracté autrefois et par les économies générées avec le recours au privé pour la collecte des déchets et du recyclage. Beaucoup d'efforts ont été faits, et on est contents d'en voir le résultat direct sur nos comptes de taxes.

Au niveau de la dette, notre administration a décidé de procéder au remboursement final du prêt qui a autrefois été contracté lors de l'acquisition de l'actuel garage municipal, il y a une dizaine d'années. À la fin 2019, un résiduel de 52 700\$ subsistait et était renouvelable pour 5 ans - on a prévu le tout au dernier budget et voilà, un autre de réglé. Et moins d'intérêts à payer! Par ailleurs, Saint-Victor figure toujours parmi les municipalités comparables les moins endettées au Québec, avec un endettement total net à long terme de 1396\$ par unité d'évaluation, comparativement à 3557\$ pour les municipalités de sa classe de population.

Autre engagement, soit de *Continuer d'investir dans les infrastructures routières / asphaltage progressif des chemins et mise aux normes du réseau d'eau public*. Après des mois de préparation, les travaux de réfection des 3-Côtes, soit la rue du Séminaire, ont été complétés. Cela a demandé beaucoup de sacrifices de la part des personnes vivant sur cette artère importante, tout comme pour ceux devant l'emprunter pour se rendre par exemple à Duvaltex ou à l'Aube Nouvelle, mais c'est un dossier réglé! Merci à tous pour votre patience et votre collaboration. Des travaux d'importance ont aussi été effectués sur la route à Gatton. L'enjeu pour nos routes est de faciliter l'écoulement de l'eau, qui autrement reste en surface lors de pluies et cause des trous. En ce sens, un reprofilage de la route fut effectué, les fossés ont aussi été creusés et on y a fait beaucoup de rechargement. Cela donne une route offrant une excellente qualité de roulement, tout en étant davantage durable et revenant moins cher à entretenir à long terme. Notre administration a beaucoup investi en prévention et on va continuer ainsi.

L'été 2020 a battu des records de chaleur tout en ayant eu moins de précipitations qu'à l'habitude - ainsi comme ce fut le cas pour plusieurs municipalités, le niveau de l'eau potable dans nos puits est demeuré bas, des avis d'économie de l'eau potable ont dû être diffusés le temps que le tout revienne à la normale, ce qui fut plus tard à l'automne. Afin de réduire la consommation d'eau, nous avons visé d'éliminer autant que possible les causes de gaspillage - par exemple, des équipes sont allées rencontrer des personnes en train d'arroser leur gazon en période de restriction. Nous avons surtout agi en termes de prévention et de sensibilisation, tout en révisant la réglementation sur la consommation d'eau qui devrait être prête pour l'été 2021. Enfin, la Municipalité travaille toujours à la recherche d'eau - des tests ont été effectués en septembre et d'autres sont en cours, afin d'identifier le meilleur secteur

de moindre impact pouvant servir à alimenter durablement notre réseau d'eau publique.

Nous avons aussi matérialisé notre engagement d'*Optimisation des outils et méthodes de travail des employés de bureau et de voirie*. Afin de garder notre flotte d'équipements fiables et à jour, on a procédé à l'acquisition d'un nouveau camion 10 roues, puisque l'un d'eux prenait de l'âge et que les réparations requises se seraient avérées plus onéreuses. Ce fut un investissement budgété, signifiant une autre acquisition de matériel roulant en payant *cash*, sans contracter d'emprunt.

Après plusieurs changements au cours des dernières années, notre personnel municipal est demeuré stable - des investissements ont encore été faits en formation, question que tous puissent être aussi efficaces que possible. Parfois, des gens questionnent le fait d'investir dans la formation du personnel - à cela je réponds une phrase déjà vue en ligne : *Doit-on former notre personnel avec le risque qu'il quitte, ou de ne pas les former et qu'il reste ?* Ça va de soit qu'on est tous gagnants en lui fournissant des formations appropriées!

Assez souvent, il arrive que des citoyens nous adressent leur appréciation du service offert par la Municipalité, qu'il s'agisse des travaux d'entretien effectués sur tout notre territoire, des activités organisées et bien d'autres. Je remercie ces concitoyens, mais m'empresse aussi de spécifier que le mérite revient à notre personnel municipal. Les employés de la Municipalité matérialisent la vision du Conseil, et pour mieux les connaître, j'ai cru bon que l'on puisse vous les présenter, avec leur photo et leur fonction spécifique dans chacune des équipes. Ce fut réalisé dans différentes éditions du VIC Action, avec nos gars des travaux publics, notre personnel administratif, nos pompiers et nos premiers répondants. Merci à toutes ces personnes pour leur contribution au bon fonctionnement de notre Municipalité!

Toujours au niveau RH, on a souligné les 30 ans de service de Mme Sylvie Groleau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe; et après s'y être impliqué depuis plus d'une dizaine d'années, M. Nelson Bolduc s'est retiré du comité consultatif d'urbanisme. Nos services d'urgence ont été mis à forte contribution, le 22 juillet dernier avec une fuite de gaz naturel survenue lors des travaux sur la rue du Séminaire. Le secteur avoisinant fut évacué, le tout fut colmaté et sécurisé sans délai grâce à nos pompiers et employés municipaux, les agents de la SQ et les pompiers des municipalités avoisinantes. Plusieurs d'entre eux étaient en *mode vacance*, et malgré tout, ils sont venus prêter main forte. À tous, merci pour votre intervention efficace!

Nous nous sommes aussi engagés à *Continuer d'investir dans la qualité de vie : sports / loisirs / culture / parcs*. Bien sûr, la crise sanitaire en cours a forcé les organisateurs d'activités à revoir leurs plans - de belles choses ont tout de même été faites, pensons aux soirées *Sors de chez vous* dans notre parc des arts de la rue, ou encore la St-Jean en mode distanciation sociale, dans les rues du village plutôt que sur un site unique, de belles innovations! En juillet, on a dévoilé l'oeuvre sculpturale de l'artiste Michelle Giguère, le *Mgezo*, située sur

un rocher du lac Fortin. Ce projet, qui découle de la Politique culturelle municipale, a vu le jour grâce à la collaboration de l'APELF. La plage du Lac Fortin poursuit sa modernisation et un sentier pédestre a aussi été aménagé près du terrain de baseball, venant rehausser encore cette année l'attractivité de ce grand parc au coeur de notre Saint-Victor. La collection des œuvres de l'artiste Robert Fortin, qui totalise 95 œuvres d'art et nous ayant été cédée par la Ville de Saint-Georges l'an dernier, est en cours de préparation pour d'éventuelles expositions, lorsque la COVID sera chose du passé.

La Municipalité a procédé à plusieurs modernisations en 2020. Tout d'abord au niveau des communications, entre autres avec la refonte intégrale du site web et avec le lancement du vidéo promotionnel de la Municipalité, portant chacun la nouvelle image de marque municipale, lancée l'année dernière. Notre journal VIC Action a aussi été entièrement revampé. Également, en collaboration avec la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce, la Municipalité a procédé à l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques, dans le stationnement de l'hôtel de ville. Ces différents projets étaient en développement depuis quelques années et c'est motivant de voir leur concrétisation. Pour nous, ils s'avèrent des outils supplémentaires, des *must* permettant de rehausser l'attractivité de notre Saint-Victor.

Depuis peu, notre partenaire CITAM, qui traite la réception des appels de la Municipalité, offre le service d'alertes de masses, transmises aux citoyens par téléphone, courriel ou texto et peuvent avoir trait aux situations d'urgence. Il est aussi possible de choisir des alertes/notifications sur tout ce qui vous intéresse de la Municipalité : sécurité publique, travaux publics, loisirs, culture et autres. On peut s'inscrire via le site municipal en cliquant sur la tuile à droite « Alertes et notifications de masse ».

La sécurité est aussi une priorité pour la Municipalité. Le programme préventif de mise à jour de la signalisation se poursuit, alors que nous avons vu cette année le 3e Rang Sud et la route du Lac Fortin être actualisés. Nous avons aussi procédé à révision du règlement de circulation - au préalable, on a commandé une analyse visant à rehausser la sécurité sur notre réseau routier, spécifiquement en rapport à notre situation à Saint-Victor. En gros, des modifications ayant trait à la standardisation des zones de vitesse et l'ajout de panneaux d'arrêts sur des secteurs problématiques nous ont été proposés. Ce n'est pas parce qu'il n'y a jamais eu d'accident sur un axe donné qu'il n'y a pas lieu d'agir en prévention, en regard de ce que nous formulent des experts en la matière. C'est un exercice majeur qui a pour but de sécuriser nos familles, notre monde. Un arrêt de plus ou 10 km/h en moins ne rendra personne en retard et rendra notre milieu plus sécuritaire.

Prévisions 2021

Pour bien débiter l'année, le gel a été décrété pour plusieurs taxes, soit la foncière générale, les matières résiduelles résidentielles ainsi que l'eau résidentielle. Les hausses touchent uniquement des services directs, soit 1\$ au mètre linéaire et 15\$ à l'assainissement. Pour une cinquième année,

on garde le même niveau de taxe foncière, et on s'efforce de maintenir un plafonnement du compte de taxes dans son ensemble. C'est possible grâce au contrôle de la dette qu'on a effectué au fil des ans, et en appliquant davantage le principe d'utilisateur payeur, crucial pour préserver une équité envers tous. En ce sens, la Municipalité débutera l'implantation de compteurs d'eau pour les industries, commerces et multi-logements en 2021, afin que ce qui est facturé reflète davantage l'utilisation réelle.

Le ministère des Transports du Québec a annoncé en mars dernier sa programmation de travaux pour tout Chaudière-Appalaches pour les deux années à venir, il y avait de bonnes nouvelles pour Saint-Victor, soit la réfection de la route 108, du pont du bras Saint-Victor vers l'est, incluant le secteur urbain, sur 3,6 km (Préparation en 20-21 / Travaux en 21-22). Cette réfection est attendue depuis tellement d'années, on a fait les représentations nécessaires et cela sera enfin réalisé d'ici 2 ans, c'est officiel. Merci à notre député Luc Provençal d'avoir défendu l'importance de notre dossier auprès du Ministère, on apprécie son travail!

Suivant la confirmation de deux subventions majeures, notre Conseil municipal compte procéder à la reconstruction de deux artères achalandées de notre territoire. Tout d'abord, le 1er Rang Sud, soit une section d'environ 1 km dont l'asphalte a été retirée au printemps dernier et pour laquelle des travaux d'importance viendront la pérenniser; la subvention pourra couvrir 75% des travaux admissibles jusqu'à 992 130 \$. L'autre projet majeur pour 2021 est la reconstruction du Rang Ste-Caroline, soit la section située entre le Rang des Fonds et la portion que notre administration a reconstruite en 2014 ; pour ce projet, la subvention de Québec devrait couvrir 50% de la facture, soit jusqu'à 851 483 \$.

Pour certains projets à venir, il est possible que soient contractés des prêts vu leur potentielle ampleur. Mais soyez assurés que nous visons préserver le travail accompli à cet égard au cours des sept dernières années, et que nous continuerons autant que possible de payer comptant pour les machineries et tous les travaux qui peuvent l'être.

2020 a été *tough*. Mais ça aurait pu être encore pire - rappelons-nous que Saint-Victor a connu de nombreux décès avec la grippe espagnole de 1918, au moins une quinzaine de personnes ont succombé à ce virus, et selon des témoignages, ce fut un véritable carnage. Sans compter les malades, ici-même dans notre communauté, à une époque où la science, le niveau de vie et les normes de salubrité n'avaient rien à voir avec notre réalité moderne, des familles de 10-15 enfants. Ce monde-là, nos ancêtres, ont tout mon respect. Alors de garder 2m de distance avec les autres, de se laver les mains et porter un masque en entrant à la Coop... c'est une *joke* comparé à ce qu'ont vécu nos ancêtres. Gardons ça en tête lorsque survient du découragement, que d'aucuns avaient toutes les raisons du monde d'être réellement découragés, et ils sont passés à travers. Gardons espoir, faisons notre part et restons en santé.

La vision du Conseil est matérialisée par le personnel municipal : les chargés de projets, les gars de la voirie menés par Robert Jacques, chef d'équipe, les employés de bureau,

oeuvrant tous avec notre directrice générale Kathleen Veilleux. Tout ce qu'on fait, c'est avec vous qu'on le réalise. Un grand merci à vous tous! Nos pompiers et le chef Steve Bureau, qui répondent toujours présent pour garder notre Saint-Victor sécuritaire - Un solide merci!

Enfin, merci à chaque membre de mon équipe pour son apport unique. Xavier, Dany, Louise, Jérôme, Nancy. Et Gino, qui va grandement nous manquer. Tout le monde s'est donné avec coeur, ils sont toujours disponibles pour faire avancer leurs dossiers.

Continuons d'accomplir, ensemble. S'unir pour bâtir!

Salutations distinguées,

Jonathan Valère Bolduc, maire

On devrait lire : Rapport du maire 2021

Mes chers amis,

Je vous présente ce soir les grandes lignes de ce qui a été réalisé par notre Municipalité au cours de la dernière année.

Réalisations 2021

Les projets majeurs réalisés par notre administration vont de pair avec nos engagements de 2017 - je vais vous détailler le tout en lien avec chacun d'eux.

Débutons avec les finances - notre engagement central de *Continuer le plan de gestion de la dette municipale permettant le gel des taxes foncières pour le présent rôle d'évaluation* a été respecté. Le *présent rôle d'évaluation* signifiait en 2017 de maintenir pour 2018 et 2019 la taxe foncière au même niveau - on est allés bien au-delà de ça, non seulement avec la prolongation de ce gel pour 2020 et 2021, mais aussi en plafonnant plusieurs autres taxes selon les années, dont en 2021, les matières résiduelles résidentielles ainsi que l'eau résidentielle. Les seules hausses furent au niveau des services directs, soit 1\$ pour le fonds de réserve pour le réseau d'eau public, 15\$ à l'assainissement ainsi que les frais n'étant pas sous le contrôle de la Municipalité, comme la contribution à la SQ et la quote-part de la MRC.

Saint-Victor figure toujours parmi les municipalités comparables les moins endettées au Québec, avec un endettement total net à long terme de 2316\$ par unité d'évaluation, comparativement à 3870\$ pour les municipalités de sa classe de population.

Comme vous le savez, notre autre engagement prioritaire est de *Continuer d'investir dans les infrastructures routières / asphaltage progressif des chemins et mise aux normes du réseau d'eau publique*. À quelques reprises, on vous a annoncé des années record de travaux municipaux, mais décidément, 2021 sera un record difficile à surpasser, avec des travaux sur quatre routes d'importance. Le 1er Rang Sud, soit une section de 1 km à partir du Quatre-Chemins où la route a été reconstruite et ré-asphaltée. Le 3e Rang Sud, soit la portion située entre le Snack Chez Véro (lac Fortin) et le croche en arrivant dans le secteur du lac aux Cygnes avec le rabaissement des côtes, la reconstruction et l'asphaltage. Le

rang Sainte-Caroline, à partir de l'intersection du rang Des Fonds, avec reconstruction et ré-asphaltage de la route sur 1,2 km. Le coût total des travaux pour ces trois tronçons était estimé à 6M\$. L'entreprise Giroux & Lessard a réalisé le tout pour 4,5M\$, et là-dessus, des subventions allant jusqu'à 50% pour le Rang Ste-Caroline et jusqu'à 75% pour les 1er et 3e rangs Sud sont appliquées. La Municipalité a donc eu une occasion en or de régler ces dossiers à bien moindre coût - considérant cette opportunité et avec un appui du Comité consultatif en ligne, il a été nécessaire de procéder à un emprunt de 1,5M\$ pour défrayer la portion municipale, lequel sera tout de même très avantageux en raison des bas taux d'intérêts et de la situation financière de la Municipalité. Des travaux de préservation de la chaussée ont été effectués sur la rue Industrielle Du Boisé - l'asphalte a été retirée, des réparations ont été réalisées et le pavage a été refait. La section concernée a été construite dans les années 2000 et comme le fond est bon, ces travaux reviennent à environ 175 000 \$, on est donc loin des coûts de reconstruction d'une rue. Le fait d'y voir dès maintenant permet des économies majeures sur le long terme.

Démarrée dès notre première année au conseil, la mise à jour de la signalisation de tout le réseau routier sous l'égide de la Municipalité a été complétée - les panneaux appropriés, la conformité de l'emplacement et autres. C'est une démarche coûteuse, mais requise, il en va de notre sécurité. On fera aussi le nécessaire pour que ce rehaussement soit pérennisé avec les années et que l'on demeure à jour.

À nouveau cet été, la sécheresse a fait des siennes et les réserves d'eau potable ont été limitées, au même titre que la plupart des autres municipalités de la région. Il nous a fallu orchestrer des solutions multiples - augmenter la quantité d'eau disponible, tout en réduisant notre consommation moyenne par habitant, question d'éviter ces situations sur le long terme. La Municipalité est active en recherche d'eau - des ententes temporaires ont été conclues avec certains propriétaires terriens et des tests de pompage ont eu lieu à l'automne, différentes analyses sont faites et on devrait avoir une bonne idée du potentiel cette année. Parallèlement et surtout, au cours des dernières années, la Municipalité a multiplié les efforts pour optimiser l'utilisation de l'eau potable fournie par le réseau publique, par exemple par l'implantation de compteurs d'eau pour les commerces, usines, institutions et multi-logements qui a lieu en ce moment, ou encore par la recherche active de fuites d'eau afin de les colmater durablement. On a également offert un crédit de 100\$ pour tout abonné au réseau d'aqueduc ayant accepté de faire l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie et de procéder à son raccordement à son système de gouttières - un bon succès, avec 22 crédits émis. Enfin, il y a eu davantage de prévention auprès des utilisateurs, en particulier dans le contexte de sécheresse - la réglementation a aussi été révisée et les fautifs devront maintenant assumer les conséquences de leur geste délibéré, qui nous pénalise tous comme citoyens contribuables responsables. On devra tous persister avec nos efforts, car tout ce qui peut réduire la consommation et éviter le gaspillage est nécessaire.

En ce qui a trait au personnel municipal, la directrice générale Kathleen Veilleux, en poste depuis près de 6 ans, a fait le choix de réorienter sa carrière et nous a exprimé en juin son

intention de quitter ses fonctions - elle est demeurée au service de la Municipalité jusqu'à la fin juillet, question de bien conclure et de transférer certains dossiers. L'annonce de son départ nous a étonné au conseil, car on était fort satisfaits de son travail et de ses nombreuses réalisations au cours de ses années en poste. Mais on respecte son choix et on ne peut que souhaiter à Mme Veilleux le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions. Par conséquent, la Municipalité a annoncé la nomination de Félix Nunez au poste de directeur général, d'abord par intérim, en juillet. Et après avoir procédé à un appel de candidatures, le conseil a confirmé en octobre Félix Nunez comme DG permanent pour notre Municipalité - détenteur d'une maîtrise en administration publique et disposant d'une solide expertise en Lean Management, M. Nunez est aussi consultant pour plusieurs organisations. De plus, il a été DG pour Sainte-Aurélie et la Ville de Beauceville pendant une douzaine d'années au total. Nous sommes ravis de pouvoir compter sur quelqu'un de solide comme M. Nunez à titre de nouveau directeur général!

Toujours au niveau RH, Julie Houde (communications) et Marie-Claude Mercier (culture) ont quitté pour d'autres organisations. Nous avons donc fait l'affichage de postes et Myriam Bélanger s'est jointe cet automne au personnel de bureau à titre de responsable des communications et d'adjointe administrative, reprenant en bonne partie les responsabilités qu'avait Julie Houde. Pour la culture, nous avons une nouvelle contractuelle avec Pamela Doyon, ainsi que des mandats au niveau des subventions avec Marie-Soleil Gilbert.

Autre engagement, au niveau de *Continuer d'investir dans la qualité de vie : sports / loisirs / culture / parcs*. Comme un nombre croissant de bibliothèques publiques du Québec, la Municipalité a opté pour l'abolition des frais de retard pour les documents empruntés à la Bibliothèque Luc-Lacourcière. Cette décision s'inscrit dans le mouvement nord-américain *Fine Free Library*, dans le but de réduire les potentielles barrières à l'accès aux livres, tout en misant davantage sur la responsabilisation des usagers, notamment en les sensibilisant à l'importance de rapporter les documents empruntés pour que d'autres usagers puissent aussi en profiter.

C'est bon d'agir, mais c'est aussi bon et motivant de célébrer le chemin parcouru. L'apport de Louise Sénécal en culture a été reconnu dans tout Chaudière-Appalaches! Ayant été conseillère dans notre équipe pour nos deux premiers mandats et disposant des dossiers de culture et du patrimoine, Louise Sénécal en a amené des projets pour notre Saint-Victor, notamment l'instauration d'un budget annuel pour l'acquisition d'œuvres d'art, l'embauche d'un agent culturel, l'implantation de mini-bibliothèques dans nos parcs, l'idée de création de la Place des Arts de la Rue, et le point majeur – la réalisation d'une politique culturelle locale qui détaille notre vision pour la promotion de la culture "che nous"! Ainsi, j'ai soumis sa candidature pour le prix d'*Actrice culturelle territoriale en Chaudière-Appalaches* - elle a gagné devant des villes avec beaucoup plus de moyens que Saint-Victor - c'est donc dire à quel point grâce à Louise, on brille en culture!

En ce qui a trait au service au citoyen, dès 2016 Saint-Victor fut la première municipalité à participer au projet pilote de centrale d'appels municipaux de CITAM, soit que lorsqu'un citoyen appelle la Municipalité, que l'appel soit traité par un

centre spécialisé qui peut ainsi bien traiter sa demande. Environ la moitié des appels ne parviennent plus à l'hôtel de ville, puisque la demande du citoyen concerne des fournisseurs externes (ex: MRC, Matrec pour la collecte des déchets, etc.) ou encore la question peut être répondue sans devoir parler avec l'un de nos professionnels, ceux-ci pouvant ainsi mieux optimiser leur temps et qu'à la base bien sûr, que le citoyen obtienne la bonne réponse à sa demande. Ce service est désormais disponible à l'ensemble des municipalités et depuis peu, offert 24h par jour, 7 jours par semaine. Plus simple encore, vous n'avez qu'à composer le 311 de votre téléphone de maison ou cellulaire. Tout ça, pour toute demande municipale - le camion n'a pas ramassé votre bac à recyclage? Le lampadaire de rue devant votre maison est brisé? Une fuite d'eau sur votre rue, en pleine nuit? Un seul numéro : 311. Saint-Victor fut aussi la première petite municipalité au Québec à avoir implanté le 311 24/7 - c'est majeur! Les autres municipalités ne pourront que nous imiter désormais, car on a participé au démarrage de ce superbe service. L'innovation au service de toute notre population!

L'année qui vient de se terminer nous a fait vivre des moments difficiles. Que l'on pense à de nos concitoyens tombés dans leur combat contre la COVID, le tout davantage survenu avant que n'ait pu démarrer la vaccination massive. Que l'on pense aussi aux sacrifices qu'on a fait pour limiter la propagation de ce *simonak* de coronavirus - fermeture temporaire de nos restaurants, de nos coiffeuses, ne pas voir notre monde comme on le voudrait tous. Et l'Aube Nouvelle, une institution chez nous, qui prenait soin de nos aînés, a cessé ses activités pour de multiples raisons, entre autres avec un marché qui s'est radicalement transformé ces dernières années. À ces chapitres, c'était *ruff* 2021.

On a aussi souligné la grande contribution de certains de nos citoyens. Au printemps, la Municipalité a remis des médailles honorant le sens du devoir de ses pompiers en service depuis un grand nombre d'années. Six pompiers ont ainsi été décorés de la *Médaille des pompiers pour services distingués du gouverneur général du Canada*. Parmi les hommes cumulant plus de 20 ans de service se trouvent Nelson Bolduc, le directeur Steve Bureau, Jocelyn Fortin, Robert Jacques et Marco Mathieu. Quant à Harold Bureau, il a dépassé 40 ans de dévouement. Par ailleurs, la Municipalité a aussi adopté une première Politique sur les conditions de travail des pompiers - la plupart de ces conditions avaient déjà cours, mais pour assurer un traitement équitable et à long terme, il importait de convenir de tout ça dans un document officiel et qui pourra évoluer avec les années. Merci à toutes ces personnes qui mettent leur vie en jeu pour notre sécurité à tous. Début août, la Municipalité a tenu sa Réception civique annuelle dans le cadre d'une Soirée Cabaret des Festivités Western et a profité de l'occasion pour honorer Normand Lapointe, en raison du travail qu'il a fait pour Saint-Victor et les Festivités Western, alors qu'il a été député fédéral de Beauce de 1980 à 1984. Une plaque fut installée en octobre à l'entrée du Saloon Desjardins afin de pérenniser cet hommage. Je suis personnellement fort reconnaissant envers M. Lapointe, que je consulte parfois vu sa grande expérience du monde politique et qu'il connaît très bien notre milieu. Merci et bravo à M. Lapointe!

Prévisions 2022

Pour une 6e année, on gèle la taxe foncière, tout en plafonnant le compte de taxes autant que possible. La seule augmentation concerne la taxe sur les ordures, en raison de la forte majoration de 33% des coûts d'enfouissement : cette taxe sera haussée de 20\$, passant à 190\$, et il y aura un rajustement de cette taxe pour les commerces et industries qui se rapprochera davantage du principe utilisateur-payeur. Le contrôle de la dette et les différentes réserves financières (notre « bas de laine ») qu'on a constitué avec les années nous donnent une bonne marge de manoeuvre, et aujourd'hui, ça profite à tout le monde. Et dans le contexte actuel d'explosion du taux d'inflation, la situation financière de la Municipalité est particulièrement pratique.

Dans le village, la rue Principale / Route 108 est finie raide, on le sait et tout le monde sait ça. Cette route est sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec, qui doit aussi voir à son entretien. Bien, cette année, le MTQ procédera à la réfection de la Route 108, du pont du Bras Saint-Victor jusque vers Fecteau & Frères, incluant le secteur urbain, sur 3,6 km. On a fait les représentations nécessaires il y a longtemps, mais des projets comme ceux-là se préparent sur plusieurs années. À nouveau, merci à notre député Luc Provençal d'avoir défendu l'importance de notre dossier auprès du Ministère.

Municipalement, on procédera cette année au remplacement de la rétrocaveuse ainsi qu'à la réfection de la rue Industrielle-Nadeau - ces deux items représenteront un investissement de 700 000\$ et seront acquittés au comptant, sans recours à de l'endettement.

Il y a en ce moment au Québec une forte demande pour le résidentiel - comme Saint-Victor dispose de plusieurs terrains vagues disponibles, nous développons une stratégie pour que ces derniers soient valorisés autant que possible. Plus de constructions signifie plus de revenus pour la municipalité sans avoir besoin d'augmenter les taxes, tout ça alors que les rues et infrastructures sont déjà là. On va se donner les moyens de réaliser ça.

On tient à notre patrimoine, et des négociations ont lieu avec la Fabrique dans le but que la Municipalité fasse l'acquisition du presbytère. Comme dans tout projet réalisé jusqu'ici par notre administration, on veut que ce soit financièrement viable, en allant chercher toutes les subventions possibles et en tirant des revenus (ex: location) pour couvrir les frais d'exploitation.

Aucun projet ne pourrait se matérialiser sans l'apport des employés municipaux : la main-d'oeuvre de voirie dirigée par notre chef d'équipe Robert Jacques, le personnel de bureau et les chargés de projets, étant tous désormais sous la gouverne de notre DG Félix Nunez. Nos sincères félicitations à tous pour l'excellent travail accompli. Merci aussi à nos pompiers, au chef Steve Bureau et à nos premiers répondants.

Forts d'un nouveau mandat, mon équipe et moi souhaitons poursuivre le travail amorcé, avec nos engagements pour les prochaines années : de continuer la mise aux normes du réseau d'eau publique pour le village, d'améliorer le roulement et la durabilité des routes en accélérant le creusage de fossés et le rechargement des chemins de terre à la campagne, la création de sentiers actifs, de persister en investissements de qualité de

vie : Sports / loisirs / culture / parcs et de maintenir le plan de gestion de la dette municipale, permettant le plafonnement du compte de taxes.

Notre équipe, c'est une véritable famille. Pour leurs années de dévouement au conseil municipal, je veux remercier Louise Senécal et Jérôme Bélanger, sans oublier notre ami Gino Vachon, qui demeurera toujours une grande source d'inspiration pour nous tous. Merci Xavier, Dany et Nancy, qui avez donné et qui continuez avec nous. Et à nouveau, bienvenue à nos nouvelles recrues, Richard, Patricia et Francis - vos accomplissements personnels nous inspirent quant à ce qu'on pourra faire ensemble, pour notre Saint-Victor.

Accomplir pour vous. Avec vous ! S'unir pour bâtir !^[SEP]

Salutations distinguées,

Jonathan V. Bolduc, maire

2023-03-086

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE MODIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2022 POUR CERTAINS NUMÉROS DE RÉSOLUTIONS

ATTENDU QUE le conseil a adopté la séance du 7 février 2022 le 7 mars 2022;

ATTENDU QU'après révision, des erreurs ont été constatées dans certains numéros de résolution;

ATTENDU QUE conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec, Madame Carole-Anne Jacques, greffière-trésorière de la municipalité apporte une correction à certains numéros de résolution de la Municipalité de Saint-Victor puisqu'une erreur apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Patricia Bolduc,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil de modifier la numérotation des résolutions en erreur comme l'indique l'article 202.1 du code municipal.

Ancien #	Nouveau #
2021-02-013	2022-02-013
2021-02-014	2022-02-014
2021-02-027	2022-02-027

J'ai dûment modifié le procès-verbal du 7 février 2022 en conséquence.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-03-087

PROLONGEMENT CONTRAT COURTIER IMMOBILIER

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor prolonge le contrat du courtier immobilier Anthony Poulin jusqu'au 30 juin 2023;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la municipalité va renouveler le contrat du courtier immobilier, soit Monsieur Anthony Poulin jusqu'au 30 juin 2023.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

2023-03-088

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la présente séance soit levée à 19h12.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Carole-Anne Jacques
Directrice générale /
Greffière-trésorière